



Affiché le 23/02/2018  
Retiré de l'affichage le :  
Signature :

Département du Morbihan  
Arrondissement de LORIENT  
**MAIRIE D'AURAY (56400)**

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 février 2018**

**Le mardi 20 février 2018 à 19 HEURES 00**, le Conseil Municipal de la Commune d'AURAY (Morbihan), légalement convoqué le mercredi 14 février 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans la salle des délibérations sous la présidence de Monsieur Jean DUMOULIN, Maire.

La séance a été publique.

### **Etaient Présents à la présente délibération :**

Monsieur Jean DUMOULIN, Monsieur Gérard GUILLOU, Madame Pierrette LE BAYON, Monsieur Azaïs TOUATI, Monsieur Jean-Claude BOUQUET, Monsieur Jean-Yves MAHEO, Madame Aurélie QUEIJO, Monsieur Joseph ROCHELLE, Madame Françoise NAEL, Monsieur Ronan ALLAIN, Madame Annie RENARD, Madame Marie-Joëlle MIRSCHLER, Monsieur Armel EVANNO, Monsieur Patrick GOUEGOUX, Monsieur Benoît GUYOT, Madame Fabienne HOCHET, Monsieur Maurice LE CHAMPION, Madame Valérie VINET-GELLE, Monsieur Jean-Michel LASSALLE, Madame Mireille JOLY, Madame Marina LE ROUZIC, Monsieur Laurent LE CHAPELAIN, Monsieur Jean-Pierre GRUSON, Madame Marie-Noëlle POMMEREUIL, Monsieur Roland LE SAUCE, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur François GRENET, Monsieur Yazid BOUGUELLID, Monsieur Christian PELTAIS, Monsieur Mathieu LAMOUR

### **Absents excusés :**

Madame Valérie ROUSSEAU (procuration donnée à Monsieur Jean-Claude BOUQUET), Madame Nathalie BOUVILLE (procuration donnée à Madame Mireille JOLY), Madame Emmanuelle HERVIO (procuration donnée à Monsieur François GRENET)

**Secrétaire de séance : Monsieur Maurice LE CHAMPION**

# COMPTE RENDU

~~~~~

## **1- DGS - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL 17 JANVIER 2018**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 17 janvier 2018.

## **2- DGS - DEMISSION DE M. GUY ROUSSEL CONSEILLER MUNICIPAL - INSTALLATION DE MONSIEUR MATHIEU LAMOUR - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES " DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ANIMATION ET DEVELOPPEMENT COMMERCIAL " ; "FINANCES, BUDGET"**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **CONSTATE** l'installation de Monsieur Mathieu LAMOUR en qualité de Conseiller municipal.

- **MODIFIE** le tableau comme suit :

### **Liste « Bien Vivre à Auray » (25 élus)**

Monsieur DUMOULIN Jean  
Monsieur GUILLOU Gérard  
Madame LE BAYON Pierrette  
Monsieur TOUATI Azaïs  
Monsieur BOUQUET Jean-Claude  
Monsieur MAHEO Jean-Yves  
Madame QUEIJO Aurélie  
Monsieur ROCHELLE Joseph  
Madame NAEL Françoise  
Monsieur ALLAIN Ronan  
Madame RENARD Annie  
Madame MIRSCHLER Marie-Joëlle  
Monsieur EVANNO Armel  
Monsieur GOUEGOUX Patrick  
Monsieur GUYOT Benoît  
Madame HOCHET Fabienne  
Monsieur LE CHAMPION Maurice  
Madame VINET-GELLE Valérie  
Madame ROUSSEAU Valérie  
Monsieur LASSALLE Jean-Michel  
Madame JOLY Mireille

Madame LE ROUZIC Marina  
Monsieur LE CHAPELAIN Laurent  
Madame BOUVILLE Nathalie  
Monsieur BOUGUELLID Yazid

**Liste « Responsables et solidaires, un avenir durable pour Auray » (8 élus)**

Monsieur GRUSON Jean-Pierre  
Madame POMMEREUIL Marie-Noëlle  
Monsieur LE SAUCE Roland  
Madame HULAUD Kaourintine  
Monsieur GRENET François  
Madame HERVIO Emmanuelle  
Monsieur PELTAIS Christian  
Monsieur LAMOUR Mathieu

- **DECIDE** que Monsieur Mathieu LAMOUR siégera au sein des commissions permanentes suivantes :

- Développement économique animation et développement commercial,
- Finances, budget.

Les tableaux des commissions seront modifiés en conséquence.

**3- DGS - DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE POUR ACCOMPLIR CERTAINS ACTES DEFINIS A L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **DONNE DELEGATION** au Maire dans les limites et conditions définies,
- **AUTORISE**, en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, son suppléant à exercer les délégations d'attributions définies ci-dessus.

**4- DGS - COMITE STRATEGIQUE DU PORT DE SAINT GOUSTAN - DEMISSION DE MONSIEUR GUY ROUSSEL - DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de voter à main levée.
- **DESIGNE** M. Mathieu Lamour représentant de la Ville au sein du Comité stratégique du port de Saint Goustan.

**5- DAGRH - INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **RAPPELLE** que le montant maximal de l'enveloppe des indemnités de fonction du maire et des adjoints est égal :

- au total de l'indemnité maximale du maire (90% de l'indice terminal de la FPT) et du produit de 33% de l'indice terminal de la FPT par le nombre d'adjoints soit les indemnités de fonctions correspondant à l'échelon immédiatement supérieur à celui de la population de la commune compte tenu du fait que la commune reçoit la dotation de solidarité urbaine depuis 1991,

- majoré de 15 % compte tenu du fait que la commune est chef lieu de canton

- **DIT** que le montant des indemnités de fonction du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers délégués est, dans la limite de l'enveloppe définie ci-dessus, fixé aux taux suivants :

- **Maire** : 51,20 % de l'indice terminal de la FPT

- **1<sup>er</sup> Adjoint** : 28,85 % de l'indice terminal de la FPT

- **Adjoints** : 21,90 % de l'indice terminal de la FPT

- **Conseillers délégués** : 13,95 % de l'indice terminal de la FPT

- majorés de 15 % compte tenu du fait que la commune est chef lieu de canton

- **RAPPELLE** que les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires

- **DIT** que les dépenses correspondantes sont inscrites aux articles 6531 et 6533 du Budget primitif 2018.

## **6- DF - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018**

Le Conseil Municipal :

- **PREND** acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2018

## **7- DF - DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX - PROGRAMME DE TRAVAUX 2018 - DEMANDE DE SUBVENTION A L'ÉTAT**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à solliciter le concours financier de l'État, au titre de la programmation 2018 de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, pour financer les projets d'investissement suivants :

Priorité n° 1 :

Travaux de réhabilitation du complexe sportif de la Forêt (sur 3 années) : 3 251 200 € HT

Priorité n° 2 :

Travaux d'extension et de réaménagement du Centre Technique Municipal : 400 000 € HT

- **ARRÊTE** les modalités de financement, comme exposé dans le tableau en annexe.

**8- DEEJ - RYTHMES SCOLAIRES : DÉROGATION A L'ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES ET RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS POUR LA RENTRÉE 2018/2019**

Après délibération et à la majorité des suffrages exprimés ( 28 voix pour),

2 voix contre :

Monsieur LE SAUCE, Monsieur PELTAIS

3 abstention(s) :

Madame POMMEREUIL, Madame HULAUD, Monsieur LAMOUR

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le schéma d'organisation scolaire pour la rentrée scolaire 2018-2019, à savoir 4 jours d'écoles répartis les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 ;

- **AUTORISE** le Maire à soumettre cette nouvelle organisation au Directeur Académique des services de l'éducation nationale (DASEN), agissant par délégation du recteur d'académie, seul habilité à autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ;

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer tous les actes de gestion afférent à cette organisation dérogatoire.

**9- DEEJ - RÉCEPTION DU PRIX D'EXCELLENCE AU CONCOURS NATIONAL 2017 DES ÉCOLES FLEURIÉS : DEMANDE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE LA MATERNELLE TABARLY**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 200 € à l'école maternelle Tabarly.

- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

**10- DEEJ - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION AURAY FOOTBALL CLUB**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

**11- DEEJ - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION CANOË KAYAK CLUB D'AURAY**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

**12- DEEJ - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION PAYS D'AURAY HAND BALL**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

**13- DEEJ - INTERVENTION DU PIJ EN MILIEU SCOLAIRE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat avec l'Inspection de l'Éducation Nationale, Circonscription du premier degré d'Auray.

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat.

**14- DEEJ - STOCKAGE ET ENTRETIEN DES VELOS DE LA VILLE D'AURAY : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC BRETAGNE SUD HABITAT ET L'ASSOCIATION LA BECANE 56**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec l'association La Bécane 56 et le bailleur social Bretagne Sud Habitat.

**15- DAC - CENTRE CULTUREL ATHENA - AUTORISATION DE VENTE DE TOTE BAGS, SACS A DOS ET Pochettes DANS LE CADRE DE LA SAISON 2017/2018 ET DU FESTIVAL MELISCENES 2018 - APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** la vente des tote bags, sacs à dos et pochettes.

- **APPROUVE** la grille tarifaire proposée.

**16- DAC - CENTRE CULTUREL ATHENA - BIENNALE DE MOSAIQUE CONTEMPORAIN "THE MOSAIC EXPERIENCE" - MECENAT CULTUREL - APPROBATIONS D'UNE GRILLE DE PARTICIPATION FINANCIERE ET D'UN MODELE DE CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE MECENAT**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la grille de participation financière.
- **APPROUVE** le modèle de convention de partenariat et de mécénat.
- **AUTORISE** le Maire à signer les conventions de partenariat et de mécénat et les reçus fiscaux pour les partenaires.

**17- DAC - VIE ASSOCIATIVE - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'AURAY ET L'ASSOCIATION "FABRIQUE DU LOCH"**

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés ( 33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec la Fabrique du Loch.
- **AUTORISE** le Maire à la signer.

**18- DU - RAPPORT ANNUEL SUR LA POLITIQUE FONCIÈRE : BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES 2017**

Le Conseil Municipal :

- est informé.

**19- DSTS - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RESEAU DE CHALEUR ET CHAUDIERE BOIS DU GUMENEN - RAPPORT D'ACTIVITE POUR LA PERIODE DE CHAUFFE DU 01/07/2016 AU 30/06/2017**

Le Conseil Municipal :

- **A PRIS CONNAISSANCE** du rapport annuel d'activité pour la période du 01/07/2016 au 30/06/2017

**20- DSTS - SYNDICAT MIXTE DU LOCH ET DU SAL - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2016**

Le Conseil Municipal :

- **A PRIS CONNAISSANCE** du rapport

**21- DSTS - SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN (PNR). RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016**

Le Conseil Municipal :

- **A PRIS CONNAISSANCE** du rapport

**22- DSTS - MORBIHAN ENERGIES - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2016**

Le Conseil Municipal :

- **A PRIS CONNAISSANCE** du rapport

**23- DSTS - GAZ RESEAU DISTRIBUTION DE FRANCE (GRDF) - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2016**

Le Conseil Municipal :

- **A PRIS CONNAISSANCE** du rapport

**24- DSTS - COMMUNAUTE DE COMMUNES AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE (AQTA) - RAPPORTS ANNUELS 2016 : ELIMINATION DES DECHETS, PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE, ASSAINISSEMENTS COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

Le Conseil Municipal :

- **A PRIS CONNAISSANCE** du rapport

**25- DSTS - SYNDICAT EAU DU MORBIHAN - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2016**

Le Conseil Municipal :

- **A PRIS CONNAISSANCE** du rapport

A 21h26, l'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, M. Le Maire lève la séance.